

Vos interlocuteurs à la Caf du Var

Vos conseillères territoriales



Accompagner les projets territoriaux de services aux familles en lien avec les thématiques d'intervention de la Caf

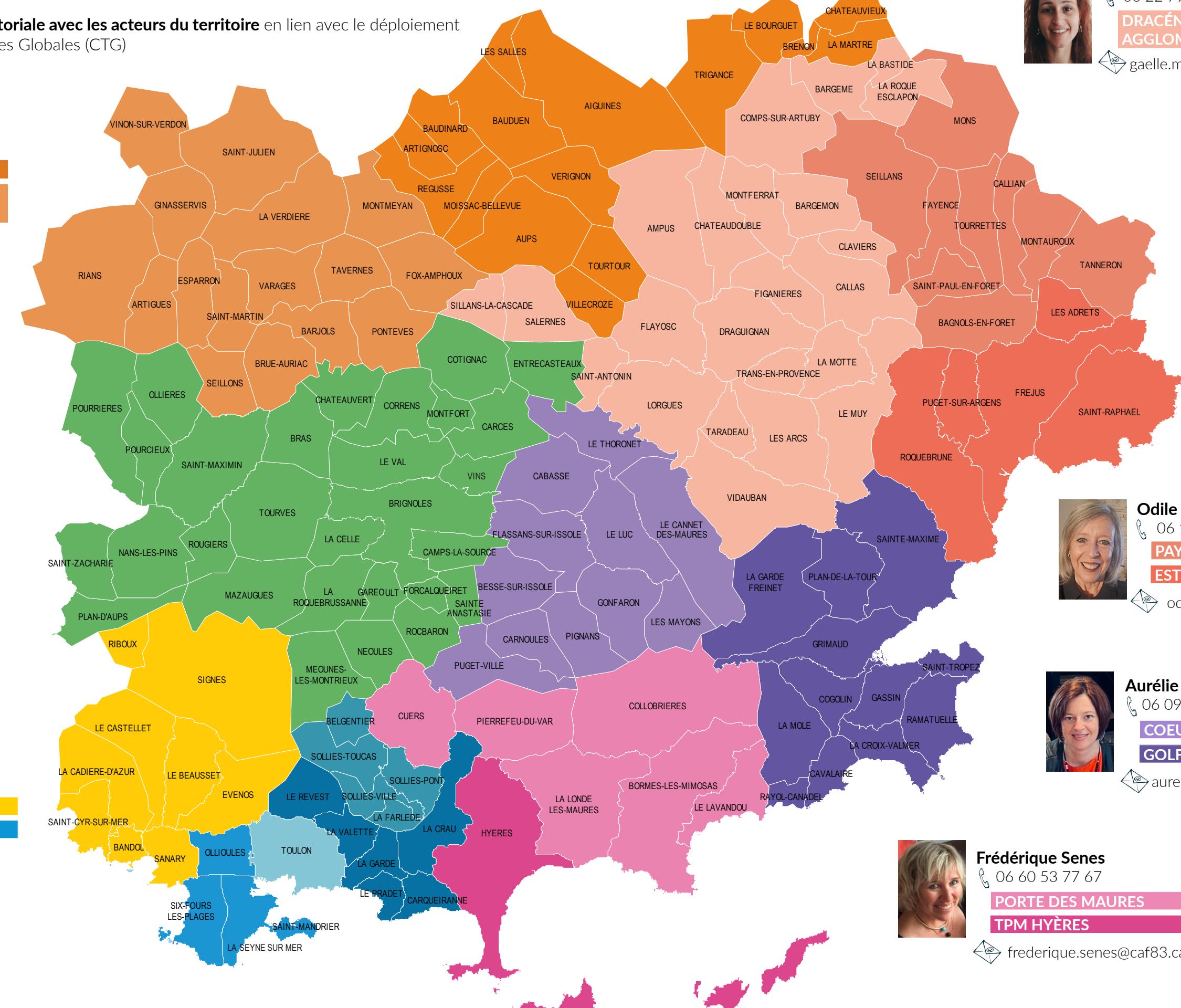
Animer la dynamique territoriale avec les acteurs du territoire en lien avec le déploiement des Conventions Territoriales Globales (CTG)



Céline Rasamison
06 14 11 22 05

LACS ET GORGES DU VERDON
PROVENCE VERDON
VINON SUR VERDON

celine.rasamison@caf83.caf.fr



Gaelle Myslicki

06 22 79 32 98

DRACÉNIE PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION

gaelle.myslicki@caf83.caf.fr

Vos conseillers thématiques

Accompagner les porteurs de projets départementaux sur leur thématique de référence
Préfigurer et évaluer des offres de services innovantes
Coordonner les interventions départementales et territoriales sur leur thématique de référence



Murielle Dallest

Parentalité
06 11 01 58 23 / 04 94 09 74 23
 parentalite@caf83.caf.fr
murielle.dallest@caf83.caf.fr



Camille Laout

Parentalité
04 94 09 74 21 / 06 18 37 00 33
 parentalite@caf83.caf.fr
camille.laout@caf83.caf.fr



Mélanie Philippon

Petite Enfance Accueil Individuel
06 27 62 64 83 / 04 83 42 00 76
 petiteenfance@caf83.caf.fr
melanie.philippon@caf83.caf.fr



Sandrine Roustan

Petite Enfance Accueil Collectif
04 83 42 00 79
 petiteenfance@caf83.caf.fr
sandrine.roustan@caf83.caf.fr



Marjorie Ensel

Petite Enfance & Insertion Socio-professionnelle
06 11 55 02 80 / 04 83 42 00 70
 petiteenfance@caf83.caf.fr
marjorie.ensel@caf83.caf.fr



Sandra Casabona

Enfance Jeunesse
06 22 52 62 45 / 04 94 09 74 10
 enfancejeunesse@caf83.caf.fr
sandra.casabona@caf83.caf.fr



Sylvie Zigliara

Enfance Jeunesse
04 94 09 76 60
 enfancejeunesse@caf83.caf.fr
sylvie.zigliara@caf83.caf.fr



Camille Vergé

Inclusion Handicap
06 60 53 77 59 / 04 83 42 00 77
 inclusionhandicap-caf83@caf83.caf.fr
camille.verge@caf83.caf.fr



Yassine Amoch

Logement
06 25 49 21 89 / 04 94 09 77 20
 yassine.amoch@caf83.caf.fr

Vos gestionnaires AFAS



Vous êtes gestionnaire d'un équipement ou porteur de projet, le Service AFAS et ses 6 gestionnaires conseil en Action Sociale vous accompagnent dans la gestion de vos droits : ouverture du droit à une Prestation de Service, déclarations de données dans le Portail Partenaires, suivi de vos paiements, complétude des dossiers de demande de subventions...

Vous rencontrez des difficultés pour déclarer vos données, le service est à votre écoute pour convenir d'un rendez-vous des droits personnalisés et adaptés à vos attentes : nouveau porteur de projet, déclaration de changement, déclaration sur Mon Compte Partenaires, difficultés.

Pour le joindre, une seule adresse mail : afas@caf83.caf.fr

#LaCafàVos côtés

Les engagements Caf-Partenaires

	information & Conseil		Gestion du droit		Accompagnement	
	NOUS	VOUS	NOUS	VOUS	NOUS	VOUS
Service de base et de qualité	Un point d'entrée unique pour formuler vos demandes auprès de la Caf Un accusé de réception systématique à votre demande sous 48h maximum	Une sollicitation systématique de votre conseiller en développement Caf ou du gestionnaire en charge de votre dossier pour toute question relative à la gestion de vos droits	Un respect des délais de paiement des prestations de service et subventions	Une transmission de dossiers complets avec les PJ demandées pour bénéficier d'un traitement plus rapide et en une fois	Une information systématique et sans délais de toute évolution impactant vos activités (réglementation, conventionnement, etc.)	Une association de votre interlocuteur Caf habituel le plus en amont possible de vos projets
	Une réponse systématique à vos demandes et une information sur l'état d'avancement de votre dossier	Une transmission de vos éléments dans les délais attendus, et une alerte à la Caf en cas de retard ou de difficultés	Un traitement de vos subventions de fonctionnement avant le 30/09 de l'année et de vos prestations de services dans les échéances réglementaires	Un respect des délais de dépôts de dossiers de demandes de subventions, de réponse aux appels à projets lancés par la Caf et de transmission de vos données d'activités	Des temps réguliers d'information collective pour vous faciliter l'accès à l'information et partager avec vous nos nouveautés et orientations (Webinaires)	Une participation, représentation de votre structure, à ces temps d'information collective
Service co-produit	Une valorisation et un relais de vos offres de service sur les territoires par nos supports et canaux de communication	Une communication régulière de vos actualités. Un strict respect du Contrat Engagement républicain , de la Charte de la Laïcité et des engagements en matière de communication (affichage, inauguration, logo...)	Des services en ligne (portails) qui vous permettent de faire les déclarations nécessaires au calcul de vos droits (offre Bailleurs, AFAS, Elan)	Un usage des portails en ligne et un respect des échéances pour envoyer vos déclarations	Un challenge ouvert afin de co-produire des offres de service innovantes sur les territoires	Une publication de vos idées sur notre plateforme collaborative
Service attentionné	Une facilitation de l'utilisation de nos services en ligne (tutoriels, webinaires, etc.) Un accompagnement personnalisé et un RDV dédié pour tout nouveau partenaire	Une utilisation privilégiée de nos services en ligne et une sollicitation en cas de difficulté dans leur utilisation	Un traitement de vos réclamations de façon personnalisée dans un délai de 15 jours maximum	Une transmission de vos réclamations sur la base de motifs détaillés et avec les éventuelles pièces justificatives associées	La possibilité de RDV personnalisés des droits pour les gestionnaires d'équipement(s)	Une sollicitation de RDV personnalisé le plus en amont possible pour prévenir les difficultés et ne pas bloquer vos droits